



Carte de séjour renouvellement étudiant

Par IILI2609, le 14/10/2020 à 13:27

Bonjour, je suis étudiante en France. Je rencontre des difficultés dans mon parcours à l'université. En effet, j'ai redoublé plusieurs fois. Cela peut montrer un manque de sérieux de ma part, qui est aussi le cas je pense. Sinon je suis certaine de continuer dans cette voie et j'ai un parcours professionnel assez clair.

Ma première année, j'étais dépressive dû au fait que je me suis retrouvée toute seule en France sans personne. C'était difficile et je n'étais pas préparée à ça. Ce qui a entraîné mon redoublement puis l'année suivante avec le cancer de ma mère (que je peux prouver) et le fait que je commençais à guérir de cette solitude, à fait que je n'étais pas encore concentrée dans mes études.

Je suis consciente que j'étais immature. j'ai validé ma L1 de psychologie par la suite.

En ce moment je refais ma L2, c'est à la fois à cause d'une méthode de travail qui ne marche pas pour moi je pense et les circonstances dû au Covid-19

Je ne sais pas si j'ai une chance d'avoir le renouvellement de ma carte de séjour? Ou si la préfecture va comprendre

Merci de votre aide

Par **youris**, le **14/10/2020** à **14:01**

bonjour,

la préfecture va vérifier si vous remplissez les conditions exigées pour le renouvellement, notamment :

*Vous devez **être assidu dans vos études** (assistance aux TD par exemple).*

Vous devez vous présenter aux examens.

***Votre parcours doit être logique et cohérent.** On pourra vous refuser le renouvellement de votre titre de séjour étudiant si vous souhaitez passer d'une filière d'informatique à une filière de philosophie par exemple.*

*Vous devez **avoir des résultats corrects.***

source: <https://www.jurifiable.com/conseil-juridique/droit-des-etrangers/renouvellement-titre-de-sejour-etudiant>

salutations